

* * * LE SITE DE LUTTE
CONTRE L’INJUSTICE * *
* (Avec le criminaliste
Roger-Marc Moreau)

-- AFFAIRES MEDIATISEES - SUITE ET EVOLUTION --

AFFAIRES
MEDIATISEES -
SUITE ET
EVOLUTION



Enfin la vérité

**OMAR M’A
TUER**

L’ADN a parlé !

vendredi 16 octobre 2015

Résumé :

OMAR M A TUER

A la suite d'une instruction bâclée par un juge d'instruction irresponsable (ultérieurement chassé de la magistrature pour faute lourde) secondé par un directeur d'enquête que d'aucuns ont surnommé l'Alain Decaux de la gendarmerie tant ses P.V. étaient délirants, le meurtre de Ghislaine Marchal avait été attribué à son jardinier marocain, le dénommé Omar Raddad. Sur quels éléments de preuve l'accusation reposait-elle ? Strictement aucun hormis, alors que tout le disculpait, les fameuses inscriptions en lettres de sang qui le désignaient : OMAR M A TUER !

OMAR M A TUER

A la suite d'une instruction bâclée par un juge d'instruction irresponsable (ultérieurement chassé de la magistrature pour faute lourde) secondé par un directeur d'enquête que d'aucuns ont surnommé l'Alain Decaux de la gendarmerie tant ses P.V. étaient délirants, le meurtre de Ghislaine Marchal avait été attribué à son jardinier marocain, le dénommé Omar Raddad. Sur quels éléments de preuve l'accusation reposait-elle ? Strictement aucun hormis, alors que tout le disculpait, les fameuses inscriptions en lettres de sang qui le désignaient : OMAR M A TUER !

Aujourd'hui, après vingt-quatre années de déni de justice, ces mêmes inscriptions vont permettre de prouver qu'il avait bien été victime de la plus emblématique des erreurs judiciaires jamais commises en France. En effet, Eurofins - I.F.E.G. (Institut Français des Empreintes Génétiques) de Nantes (44), un laboratoire dirigé par Olivier Pascal, expert près la Cour de cassation, saisi par le procureur de Grasses (06) pour procéder à de nouvelles expertises, vient de rendre ses conclusions. Deux ADN dont on dispose maintenant des génomes complets, ont été découverts mélangés au sang de la victime et l'un d'entre eux se trouvait sur les trois supports, c'est à dire, sur les deux portes et le chevron, excluant, de ce fait, qu'il puisse s'agir d'ADN de contamination !

Nous avons maintenant la certitude que sera, dans les jours qui viennent, officiellement établie l'identité des véritables meurtriers de **Ghislaine Marchal** et conséquemment, nous pourrons alors de nouveau saisir la justice pour obtenir la reconnaissance absolue et définitive de l'innocence d'**Omar Raddad** !

